

# PROCÈS-VERBAL

## CONSEIL EIAP – SÉANCE 01-2023

### Présences :

Ouest lausannois : Pascale Manzini, Présidente

UCV : Guillaume Fürst, PV

Morges : Andreas Sutter

Aigle : Nicole Tougne

Broye - Vully : Pierre Roth

Gros-de-Vaud : Corinne Sauty

Jura - Nord vaudois : Martin Schnorf

Lausanne : Jacqueline Dieperink

Lavaux - Oron : Alain Amy

Nyon : Dominique Bory

### Invités :

OAJE : Valérie Berset

### Lieu et date :

Ecublens, le 18 janvier 2023

#### **1. Rapport d'évaluation de l'UCA – Examen, discussion et communication**

Le Conseil de l'EIAP prend position sur les recommandations et les pistes de réflexion émises dans le rapport d'évaluation de l'UCA. Il décide des modalités de communication aux instances concernées, qui interviendra une fois que le rapport d'évaluation sera final et que les positions de l'EIAP et de l'OAJE y seront intégrées.

#### **2. Publication du mandat de prestations entre l'EIAP et le Département sur le site internet de l'EIAP**

Le Conseil de l'EIAP décide de publier le mandat de prestations conclu avec le Département sur son site internet, cela après avoir obtenu l'accord de ce dernier.

**La prochaine séance du Conseil de l'EIAP aura lieu le 29 mars 2023 à Ecublens.**